BIBLIOGRAPHIE

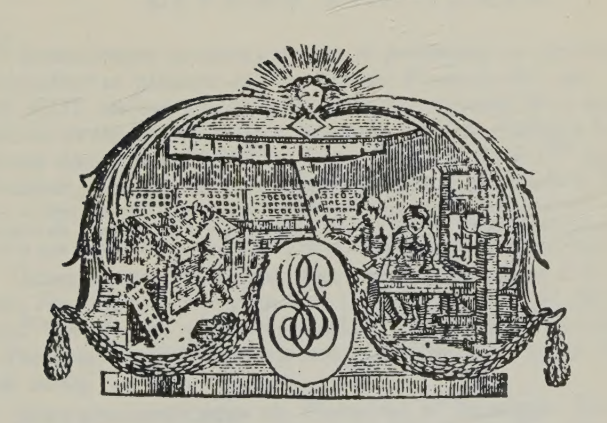
DE LA FRANCE,

OU

JOURNAL GÉNÉRAL

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE.

ANNÉE 1820.



PARIS

1820.

Reprinted with the permission of Cercle de la Librairie, Paris
KRAUS REPRINT LTD.
Nendeln, Liechtenstein
1966

Printed in Germany
Lessing-Druckerei, Wiesbaden

NEUVIÈME ANNÉE. (23e de la collection.) (No 1er) Samedi 1er janvier 1820.

BIBLIOGRAPHIE DE LA FRANCE OU JOURNAL GÉNÉRAL DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE.

☞ *Les personnes dont l'abonnement a expiré à la fin de l'année* 1819 *sont priées de le faire renouveler*, ce Numéro étant le dernier qu'ils recevront. *Le prix de l'abonnement est de* 20 *francs par an*, *avec les* Tables, *qui sont au nombre de trois*, *savoir:* Tables alphabétique des ouvrages, Table alphabétique des auteurs *et* Table sytématique des ouvrages. *Les* Tables *de* 1819 *paraîtront dans le courant de ce mois.*

LIVRES FRANÇAIS.

1. NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES *et politiques au président Jeannin, ambassadeur et ministre de France sous Francois Ier* (sic), *Henri IV et Louis XIII inclusivement*, précédées du portrait de ce grand homme, et suivies de ses *Œuvres mêlées*. Nouvelle édition; dédiée à S. A. S. Mme la duchesse douairière d'Orléans. Tome III. In-8° de 41 flles un quart. Imp. de Boucher, à Paris.—A Paris, chez Petit, et chez Boucher. Prix 7—0

Nous ne concevons pas comment le président Jeannin (né en 1540, mort en 1622), peut avoir été *ministre de François Ier* (mort en 1547 lorsque Jeannin n'avait que sept ans). C'est la troisième fois que nous relevons cette faute (voyez numéros 2898 et 3082 de 1819).

2. DESCRIPTION *d'une mosaïque antique du musée Pio-Clémentin à Rome, représentant des scènes de tragédies*. Par A. L. Millin. In-folio de 10 flles et demie, plus 28 planches. Imp. de P Didot aîné, à Paris. —A Paris, chez Mme Wassermann, rue Thévenot, n. 18. Prix 50—0

Papier vélin. 100—0

3. ŒUVRES COMPLÈTES *de Voltaire* (Ve livraison. Tomes XI, XII et XXII). Trois volumes in-8°, ensemble de 88 flles, plus 6 gravures. Imp. de Crapelet, à Paris.—A Paris, chez A. A. Renouard. Prix 30—0

Satiné. 31—50

Ces volumes appartiennent à l'édition en 60 volumes in-8°, avec 160 figures de Moreau, et contiennent, savoir: le tome XI, les *Epîtres et Stances*; le tome XII, les *Contes, Satires et Poésies mêlées*; le tome XXII, les *Annales de l'empire*.

Le 1er mars, jour de la publication de la sixième livraison, chacune des six alors publiées sera augmentée de 4 fr., et ainsi de suite pour chacune des suivantes.

4. ŒUVRES *de J. J. Rousseau*, avec des *Notes historiques* (IVe livraison. Tomes VII, XIV, XV et XVI). Quatre vol. in-8°, ensemble de 126 flles et demie, plus des pl. Imp. de Crapelet, à Paris.—A Paris, chez Lefèvre. Prix. . . . . 24—0

Ces volumes appartiennent à l'édition en 22 vol. in-8°, et contiennent, savoir: le tome VII, les trois dernières parties de la *Nouvelle Héloïse*, les *Amours de milord Édouard Bomston*, et les

Observations de J. J. Rousseau sur les retranchemens que M. de Malesherbes voulait qu'on fît à la nouvelle Héloïse, les *Sujets d'estampes*; les tomes XIV et XV, le *Dictionnaire de musique*; le tome XVI, la *Déclaration relative à M. le pasteur Vernes*, et *Rousseau juge de Jean-Jacques*.

5. ŒUVRES COMPLÈTES *de J. J. Rousseau, citoyen de Genève*. Edition ornée de gravures. Tome XIV. — *Mélanges*; tome II (*littérature variée*.) In-12 de 27 f^lles un tiers, plus dix gravures. Impr. de Cellot, à Paris. — A Paris, chez Mme veuve Perronneau, et chez Guillaume. Prix. . . . . 3—50
Papier vélin. . . . . 7—0

Ce volume appartient à l'édition en 22 vol. in-12, il contient 1° un *Avis des nouveaux éditeurs* (signé V. D. M.); 2° les *Pièces de théâtre et vers*; 3° les *Mélanges en prose*.

6. HISTOIRE NATURELLE *des orangers*. Par A. Risso et A. Poiteau. Quatorzième livraison. In-4° de 3 demi-f^lles, plus 6 pl. Imp. de Mme Hérissant-Ledoux, à Paris. — A Nice, chez Risso; à Versailles, chez Poiteau; à Paris, chez Audot. Prix. . . . . 15—0

7. ŒUVRES COMPLÈTES *de Marmontel, de l'Académie française*. Nouvelle édition. Tomes VII et IX (formant la huitième livraison). Deux vol. in-12, ensemble de 42 f^lles et demie. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Costes. Prix . . . . 5—0

Le tome VII contient *Bélisaire*, les pièces y relatives et la *Correspondance de Marmontel avec Voltaire*, etc.; le tome IX contient *Denis-le-Tyran*, tragédie; *Aristomène*, idem; *Cléopâtre*, idem; les *Héraclides*, idem; *Numitor*, idem; *Didon*, opéra; *Pénélope*, *Zémire et Azor*, *l'Ami de la maison*, *Lucile*, le *Huron*, *Silvain*, la *Fausse magie* et *Agar et Ismaël*.

L'édition entière aura 18 volumes, il en paraît 16.

8. COLLECTION *des meilleurs ouvrages de la langue française*; dédiée aux amateurs de l'art typographique ou d'éditions soignées et correctes. (Tomes XLVIII et XLIX) — *Œuvres de J. F. Regnard*. Tomes I et II. Deux vol. in-8°, ensemble de 51 f^lles et demie. Imprim. de P. Didot, à Paris. — A Paris, chez P. Didot aîné. Prix . . . . 9—0
Papier fin. . . . . 15—0
Papier vélin. 30—0

Le tome premier contient la *Notice sur Regnard*, le *Catalogue des comédies de Regnard*, la *Sérénade*, le *Bal*, le *Joueur*, le *Distrait*, *Attendez-moi sous l'orme*; le tome II, *Démocrite*, le *Retour imprévu*, les *Folies amoureuses* (précédées du *Prologue*); les *Ménechmes* (précédés de l'*Epître à Despréaux* et du *Prologue*).

9. OLIMPIE, tragédie-lyrique en trois actes, imitée de Voltaire; représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le 20 décembre 1819. In-8° de 4 feuilles. Imprimerie de P. Didot aîné, à Paris. — A Paris, chez Roullet. Prix . . . . . . 2—0

10. LA SOMNAMBULE, comédie-vaudeville en deux actes. Par MM. Eugène Scribe et G. Delavigne; représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 6 décembre 1819. In-8° de 2 feuilles trois quarts. Imp. de Porthmann, à Paris. — A Paris, chez Mme Huet. Prix . . . . 2—0

11. M. FURET, ou *l'Homme aux secrets*, comédie en un acte et en prose, mêlée de couplets. Par MM. Brazier, Lafontaine et ***; représentée sur le théâtre des Variétés, le 15 novembre 1819. In-8° de 2 f^lles. Imp. de Porthmann, à Paris. — A Paris, chez Mme Huet. Prix 1—25

12. DESTOUCHES, ou *le Philosophe marié*, comédie mêlée de couplets. Par MM. P. Ledoux et ***; représentée sur le théâtre des Variétés, le 3 décembre 1819. In-8° de 2 f^lles un quart. Imp. de Porthmann, à Paris. — A Paris, chez Mme Huet. Prix . . . . 1—25

13. LES VÊPRES ODÉONIENNES, parodie des *Vêpres siciliennes*. Par MM. Simonnin et Armand; représentée sur le théâtre des Variétés, le 22 novembre 1819. In-8° de 2 feuilles. Impr. de Porthmann, à Paris. — A Paris, chez Mme Huet-Masson. Prix . . . . 1—25

14. MONSIEUR [illegible]CHE-A-TOUT, coméd[illegible]vaudeville en un acte. Par

MM. *** ; représenté sur le théâtre du Vaudeville, le 8 septembre 1819. In-8° de 2 f^lles^ trois quarts. Imp. de Chaignieau fils, à Paris.—A Paris, chez Barba. Prix. 1—0

15. LE MUSÉE *des théâtres.* In-18 de 5 f^lles^, plus 12 gravures. Imp. de F. Didot, à Paris.—A Paris, chez Lefuel, et chez Delaunay. Prix 5—0

16. EPÎTRE *au roi par un ex-directeur principal des hôpitaux militaires.* In-4° d'une f^lle^. Imp. de Egron, à Paris.

En vers.

17. CHANSONNETTES *et poésies légères* (de P. Emile Debraux). In-18 d'une feuille. Imp. de Denugon, à Paris.

Paginé I à VII et 199—226. Voyez numéro 4053 de 1819.

18. DIEU ; ode, suivie d'un *Sonnet* et d'une *Romance* sur le même sujet ; avec une *Elégie sur l'anniversaire de Marie-Antoinette, reine de France.* Par J. Mi. Jus.-Aris. d'Gallia. In-8° d'une feuille. Imp. de Brasseur aîné, à Paris. — A Paris, chez Pillet aîné.

19. EPÎTRES *libérales en vers ; ou Satires (comme on voudra) à mes souliers, aux arts, à rien.* Par A. A. de Beaufort-Dauberval, auteur de plusieurs ouvrages imprimés en France et chez l'étranger, entre autres de deux volumes in-8° de *Contes érotico-philosophiques*, dont la seconde édition se prépare à Londres. In-8° d'une feuille trois quarts. Imp. de Patris, à Paris. —A Paris, chez tous les marchands de nouveautés, et chez l'Auteur, rue Bourbon-Villeneuve.

20. LE LUTIN *couleur de feu*, ou *Mes tablettes d'une année ;* mœurs, politique, réputations en 1818 et 1819. In-12 de 16 f^lles^ deux tiers. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Mongie aîné.

21. HISTOIRE *de France depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI;* par Anquetil. Nouvelle édition, revue et corrigée. Tomes VII et VIII (faisant la quatrième livraison). Deux volumes in-8°, ensemble de 62 f^lles^ trois quarts. Imp. de P. Didot aîné, à Paris.—A Paris, chez Janet et Cotelle. Prix . . . . 10—0

22. MONITEUR *universel : Tables chronologique et alphabétique année* 1818. In-folio de 23 f^lles^. Impr. de Mme Agasse, à Paris. — A Paris, chez Mme Agasse. Prix, pour les souscripteurs . . . . . . 15—0
Pour les non souscripteurs . . . . 18—0

23. HISTOIRE NATURELLE *des mammifères ;* avec des figures enluminées, dessinées d'après des animaux vivans. Par MM. Geoffroi-Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier; publiée par M. C. de Lasteyrie. Onzième livraison. In-folio de 4 feuilles et demie, plus 6 planches. Imprim. de F. Didot, à Paris. — A Paris, à l'imprimerie lithograph., rue du Bac, n. 58. Prix . . . . 15—0

La souscription sera fermée lors de la publication de la douzième livraison, et les prix augmentés.

24. COLLECTION *complète des portraits de tous les souverains de l'Europe, et des hommes illustres modernes, dessinés d'après nature*, ou *Tableaux originaux et gravés par d'habiles artistes ;* accompagnés d'un *Texte biographique de leur vie civile, politique et militaire*, etc. Dédiée aux souverains de l'Europe par Mme Meyer, peintre. Septième livraison. In-4° d'une f^lle^ trois quarts, plus 6 portraits.

Idem. Huitième livraison. In-4° d'une f^lle^ et demie, plus 6 portraits. Imp. de Plassan, à Paris. — A Paris, chez l'Auteur, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n. 6.

25. ABRÉGÉ *de l'histoire générale des voyages, par Laharpe, réduit aux traits les plus intéressans et les plus curieux.* Par Ant. C***, orné de

8 figures en taille-douce. Deux volumes in-12, ensemble de 39 f^lles deux tiers, plus les planches. Impr. de Imbert, à Paris. — A Paris, chez Ledentu.

26. COMMENT *cela finira-t-il?* In-8° de 2 f^lles et demie. Imp. de Denugon, à Paris. — A Paris, chez Mme Cellis, chez Aimé André, chez Bechet, etc.

27. RÉFLEXIONS *soumises au roi et aux chambres, sur le moment présent;* par M. Kératry, député du Finistère. In-8° d'une f^lle trois quarts. Impr. de Baudouin, à Paris.— A Paris, chez Baudouin, chez Delaunay, chez Pélicier.

28. BUDGET *de la ville de Paris pour l'exercice* 1819, *et Compte de ses recettes et dépenses pendant l'exercice* 1817. In-4° de 14 feuilles. Imp. de Ballard, à Paris.

29. MÉMOIRE *adressés par la chambre de commerce de Bordeaux au conseil général du commerce, sur le projet d'établissement d'entrepôts intérieurs.* In-4° d'une feuille et demie. Imp. de le Normant, à Paris.

30. LES PROPRIÉTAIRES, *fermiers, colons soussignés, habitant le canton de Montréal, arrondissement de Carcassonne, département de l'Aude, à la chambre des députés des départemens.* In-8° de trois quarts de f^lle. Imp. de Labau, à Carcassonne.

31. L'EX-CAPITAINE FAUGIER *au citoyen Cavalier, ex-procureur-général-impérial, qu'on dit signataire de l'acte additionnel et du pacte fédératif, actuellement maire de la ville de Nîmes, en réponse au démenti consigné dans le journal administratif du Gard, dans son n°* 92 (samedi 20 novembre 1819). In-8° d'un quart de feuille. Imp. de Tournel, à Monpellier

32. MÉMOIRE *du colonel de la légion de la Corrèze, mis en non activité sans solde, en réponse à l'article du ministère de la guerre, inséré dans le Moniteur du* 9 *novembre* 1819. In-8° de 3 f^lles. Imp. de Everat, à Paris.

Signé: le comte de Salperwick.

33. TROIS JOURS *d'une mission à Brest;* par Ed. Corbière. In-8° de 2 feuilles. Imp. de Anner, à Brest

Idem. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. In-8° de 2 feuilles.

Idem. Troisième édition, revue et augmentée, In-8° de 2 feuilles.

Idem. Quatrième édition, revue et corrigée. In-8° de 2 feuilles. Imp. de Anner, à Brest.

A Paris, chez Brissot-Thivars, et chez Mongie; à Brest, chez Anner, et chez Auger.

Les quatre éditions sont datées de novembre 1819. La première finit à la page 25; la seconde, à la page 27; les deux autres, à la page 32

34. TARIF *du comptoir d'escompte sur les départemens* (rue de Menars, n. 8). In-8° de 3 feuilles. Imp. de Ballard, à Paris.

35. DES ASSEMBLÉES *agricoles en Angleterre.* Par J. B. Huzard fils; imprimé par ordre de S. Exc. le ministre de l'intérieur. In-8° d'une f^lle. Imp. de Mme Huzard, à Paris.

36. OBSERVATIONS *sur la cavalerie légère, et Projet d'organisation d'un nouveau corps d'éclaireurs.* In-8° de 5 feuilles. Imp. de Guyot, à Paris. — A Paris, chez Brissot-Thivars.

37. DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL, *de son parallèle avec la méthode des écoles primaires et celles des frères de la doctrine chrétienne, et de l'inconvenance de cette nouvelle méthode appliquée aux jeunes demoisel-*

les. Par Curet (Jean-Baptiste-Auguste), de Narbonne. In-8° de 2 feuilles trois quarts. Imp. de Bousquet, à Béziers.

38. Leçons morales. In-12 de 12 feuilles un tiers. Imp. de Cellot, à Paris. — A Paris, chez Arthus Bertrand. Prix. . . . . 2—50

39. Relation *de la peste de Marseille en* 1720, *et de celle de Montpellier en* 1629. Par J. P. Papon, ci-devant historiographe de Provence; suivie d'un *Avis sur les moyens de prévenir la contagion et d'en arrêter les progrès*; publié par ordre du gouvernement. In-8° de 6 feuilles un quart. Impr. de J. G. Tournel, à Montpellier. — A Montpellier, chez Aug. Seguin. Prix. . . . . 1—0

40. Catalogue *d'ouvrages très-joliment reliés propres à être donnés en étrennes, qui se trouvent chez Belin-Leprieur*. In-folio d'une feuille. Imp. de Guefflier, à Paris.

41. Librairie *de A. Nepveu, passage des Panoramas, n.* 26. *Notice des livres élégamment reliés, propres à être donnés pour étrennes*. In-4° d'une demi-feuille. Imp. de le Normant, à Paris.

42. Librairie *de N. Pichard, quai Conti, n.* 5. *Catalogue d'ouvrages propres à être donnés pour étrennes*. In-folio d'une feuille. Impr. de le Normant, à Paris.

43. Rabais *extraordinaire de livres de médecine, etc., à prix fixe, chez A. Seguin, libraire, Place-Neuve, à Montpellier*. In-8° d'une demi-feuille. Imp. de J. G. Tournel, à Montpellier.

44. Catalogue *des livres de fonds de J. G. Tournel*. In-8° d'une demi-feuille. Imp. de J. G. Tournel, à Montpellier.

45. L'homme gris, almanach français orné d'une *Victoire par jour*; dédié aux amis de la liberté de la presse, au commerce et aux braves défenseurs de la patrie; pour l'année 1820. In-18 de 4 feuilles quatre neuvièmes. Imp. de Poulet, à Paris. — A Paris, chez Poulet, chez Brissot-Thivars, chez Delaunay, chez Ladvocat, chez Corréard, chez Mlle Donnas.

46. Le petit modiste français; dédié aux dames. In-18 de 5 f^lles, plus 12 planches. Impr. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez Lefuel. Prix. . . . . 5—0

47. Almanach *du département de la Manche*. 4e année. 1820. In-12 de 10 feuilles et demie. Imp. de Elie, à Saint-Lô.

48. Almanach *de la cour royale de Nancy, pour l'année bissextile* 1820. In-12 de 7 feuilles cinq sixièmes. Imp. de Leseure, à Nancy.

49. Etrennes orléanaises, ou *Almanach du département du Loiret, pour l'an* 1820. In-18 de 8 feuilles, plus une carte du département. Imp. de Mme veuve Huet-Perdoux, à Orléans.

50. Almanach *fidèle, etc., pour l'an* 1820, *par les soins de Maribas, grand astrologue et mathématicien*. In-8° de 2 feuilles. Imp. de F^e Garnier, à Troyes.

51. Almanach *du bon Laboureur, pour l'année* 1820. Par Nicolas Leverdé, astrologue. In-8° de 2 feuilles et demie. Imp. de F^e Garnier, à Troyes.

52. Le double almanach journalier. In-16 de 2 feuilles. Imp. de F. Garnier, à Troyes.

53. Almanach *des Bergers, pour l'année* 1820. In-32 d'une demi-feuille. Imp. de F^e Garnier, à Troyes.

54. Le monde *en miniature*, ou *les Contrastes de la vie humaine*; orné de 20 gravures. Par J. G. Masselin. In-8° oblong de 10 feuilles, plus 20 planches. Imp. de Imbert, à Paris. — A Paris, chez Eymery. Prix. . . . . 7—50

55. Essai *sur les impositions et projet d'un impôt unique au moyen duquel on pourra supprimer la majeure partie de ceux existans, tels que les impositions foncière, personnelle, mobilière, les portes et fenêtres, les patentes, les contributions indirectes et les octrois*. Par un ancien magistrat. In-8° de 5 f^lles^ un quart. Impr. de Plassan, à Paris. — A Paris, chez Delaunay, et chez Pélicier.

56. L'île *des Indépendans*, ou *Critique des mœurs et de l'ambition en général*; anecdotes romantiques et universelles. Par M. Blandeau, fils du jurisconsulte de ce nom à l'ancienne cour des aides de Montpellier. In-8° de 8 feuilles. Imp. de Dupont, à Paris. — A Paris, chez Pigoreau, chez Martinet, chez Delaunay. Prix. . . . . . . 2—0

57. Parallèle *et critique impartiale des traductions des bucoliques en vers français de MM. Tissot et Henri de Villodon*. Par M. Lehodey de Sault-Chevreuil, ex-rédacteur du *Journal des états-généraux et de l'assemblée constituante*. In-8° de 11 f^lles^ et demie. Imp. de P. N. Rougeron, à Paris. — A Paris, chez Mme Aumont veuve Nyon, chez Petit, chez Blaise. Prix. . . . . 3—50

58. Épître *au roi, à l'occasion du premier jour de l'an*. Par M. Aliez, étudiant en médecine. In-8° d'une demi-f^lle^. Imp. de Plassan, à Paris. — A Paris, chez les marchands de nouveautés.

59. La famille lillers, ou *Scènes de la vie*. Par A. J. C. Saint-Prosper, auteur de l'*Observateur au XIXe siècle*. Tome Ier. In-12 de 9 feuilles et demie. Imp. de Everat, à Paris. — A Paris, chez N. Pichard, quai Conti. Prix . . . . 2—50

60. Adélaïde *de Méran*. Par Pigault-Lebrun, membre de la société philotechnique. Troisième édition. Quatre volumes in-12, ensemble de 41 feuilles cinq sixièmes. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Barba.

61. Le mousquetaire enlevé, ou *la Conjuration des dames*. Par le major sir Ch. Wilson. Trois volumes in-12, ensemble de 41 feuilles et demie. Imp. de Chaignieau jeune, à Paris. — A Paris, chez Locard et Davi. Prix. . . . . 9—0

62. Delphine. Par Mme la baronne de Staël; édition revue et corrigée, terminée par un *Nouveau dénouement*, et précédée de *Réflexions sur le but moral de l'ouvrage*. Trois volumes in-8°, ensemble de 85 f^lles^ et demie. Imp. de Crapelet, à Paris. — A Paris, chez Treuttel et Würtz. Prix. . . . . 18—0

63. Œuvres complètes *de Mme la baronne de Staël*, publiées par son fils; précédées d'une *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël*, par Mme Necker de Saussure. Tome I, II, III et IV. Quatre vol. in-12, ensemble de 71 f^lles^ deux tiers. Imprim. de Plassan, à Paris. — A Paris, chez Treuttel et Würtz.

Cette édition conforme à l'in-8° formera 18 volumes in-12 qui paraîtront par livraisons de 3 ou 4 volumes, peu après celles de l'édition in-8°. Prix de chaque volume in-12. . . 3—0

Le tome premier comprend l'*Avertissement de l'éditeur*, la *Notice sur Mme de Staël, par madame Necker de Saussure*, les *Lettres sur les écrits et le caractère de J. J. Rousseau*; le tome II, *Réflexions sur le procès de la reine*, *Réflexions sur la paix*, *Réflexions sur la paix intérieure*, *Essai sur les fictions*, trois *nouvelles* et *Zulma*; le tome III, *de l'Influence des passions*; le tome IV, *de la Littérature*.

64. Notice *sur le caractère et les écrits de Mme de Staël*. Par Mme

Necker de Saussure. In-12 de 15 f^lles trois quarts. Imp. de Plassan, à Paris. — A Paris, chez Treuttel et Würtz. Prix . . . . 2—50

Est extraite du premier volume de l'édition in-12 des *Œuvres complètes de madame de Staël.*

65. LIBRAIRIE. In-folio d'une feuille. Imp. de Baudouin, à Paris.

C'est un catalogue de livres qui se trouvent chez divers libraires et qui a l'air d'être destiné à servir de supplément à quelque journal (probablement *le Constitutionnel*).

66. CALENDRIER *du département de l'Aude, pour l'année* 1820. In-32 d'une feuille et demie. Imp. de Polère, à Carcassonne.

67. ANNUAIRE *historique et statistique du département de la Côte-d'Or, pour l'année bissextile* 1820, contenant, etc.; rédigé et imprimé d'après les ordres de M. le comte de Girardin, préfet. Par l'auteur des *Essais sur Dijon* et de plusieurs écrits sur le département. In-12 de 15 feuilles et demie. Imp. de Frantin, à Dijon. — A Dijon, chez Gaulard-Marin. Prix. . . . . 3—0

68. COMPAGNIE *de Saint-Louis. Assurance spéciale contre l'incendie de toutes matières immobilières, mobilières ou loco-mobilières, de toutes natures et de toutes valeurs*, etc. In-4° d'une feuille et demie. Imp. de Renaudière, à Paris. — A Paris, rue de Seine, faub. Saint-Germain, n. 12.

69. LE PETIT MAÎTRE *de musique : étrennes aux jeunes musiciens.* In-8° d'une feuille trois quarts. Imp. de Hocquet, à Paris.

70. SUPPLÉMENT *de l'*Almanach du Bon jardinier, *pour l'année* 1820 (et titre nouveau pour le volume, avec Calendrier). In-12 d'une f^lle un sixième. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Audot. Prix 0—60

Ce supplément se joint à l'édition de 1819, dont le prix avec le supplément est de. . 7—0

71. LE JARDIN *de l'enfance, de la jeunesse et de tous les âges*, ou *Complimens du jour de l'an et des fêtes, pour des parens, des bienfaiteurs, des amis*, etc. Par P**. Sixième édition, simplifiée et mise en meilleur ordre que les précédentes; suivi d'un *Petit secrétaire à l'usage des enfans.* In-12 de 7 feuilles quatre neuvièmes. Imp. de Poulet, à Paris. — A Paris, chez Pigoreau. Prix. . . . . 1—20

72. BOSTON *de Flore*, ou *Botanique élémentaire.* In-32 d'une f^lle, plus 50 cartes. Imp. de Richomme, à Paris. — A Paris, chez Delaunay, et chez l'Auteur, rue du Dragon, n. 22.

73. ANNÉE *des dames*, ou *Petite biographie des femmes célèbres, pour tous les jours de l'année* (avec portraits). Par Mme Gabrielle de P... Deux vol. in-18, ensemble de 15 f^lles et demie, plus 4 portraits. Imp. de Migneret, à Paris. — A Paris, chez Crevot, rue de l'Ecole-de-Médecine, n. 11 à 13. Prix. . . . . 5—0

74. INDICATEUR *de la cour de France et des départemens.* Septième année : 1820. In-32 de 8 feuilles un huitième. Imprimerie de Tiger, à Paris. — A Paris, chez Tiger. Prix . . . . 1—50

75. ALMANACH *de la cour, de la ville et des départemens, pour l'année* 1820. In-18 de 8 feuilles, plus 4 planches. Imprimerie de Richomme, à Paris. — A Paris, chez L. Janet. Prix . . . . 2—50

76. L'HISTORIEN VERTUEUX, ou *le Modèle de l'adolescence et de la jeunesse*; dédié au jeune âge. In-24 de 2 f^lles trois quarts, plus des pl. Imp. de Richomme, à Paris. — A Paris, chez L. Janet. Prix . 2—50

77. L'ESPRIT *des femmes.* In-24 d'une f^lle, plus des pl., un titre et un souvenir gravés, et un calendrier. Imprimerie de P. Didot aîné, à Paris. — A Paris, chez L. Janet. Prix . . . . 3—0

78. LA PASTOURELLE. In-24 d'une f^lle, plus des pl., un titre et un souvenir gravés, et un calendrier. Imp. de P. Didot aîné, à Paris. — A Paris, chez L. Janet. Prix . . . . 3—0

79. ALMANACH *des spectacles*. Par K. Y. Z. Troisième année. In-18 de 4 feuilles, plus des planches. Imprimerie de Richomme, à Paris.—A Paris, chez L. Janet. Prix . . . . 4—0

80. HOMMAGE *aux dames*. In-18 de 5 f[lles], plus six pl., avec titre et souvenir gravé. Imp. de Richomme. à Paris. — A Paris, chez L. Janet. Prix. . . . . 4—0

81. LE TROUBADOUR FRANÇAIS, almanach lyrique dédié aux dames. In-18 de 5 feuilles, y compris les planches gravées. Imprimerie de P. Didot aîné, à Paris. — A Paris, chez L. Janet. Prix . . . . 4—0

82. ALMANACH *des demoiselles*. In-18 de 5 f[lles], plus 6 pl., avec titre et souvenirs gravés. Imprim. de P. Didot aîné, à Paris —A Paris, chez L. Janet. Prix . . . . 4—0

83. LES JEUNES BIENHEUREUX. Par M. l'abbé C... In-18 de 5 f[lles] deux tiers. Imp. de P. Didot aîné, à Paris.—A Paris, chez L. Janet. Prix 4—50

84. PARTERRE *de Flore*, avec 12 gravures coloriées. In-18 de 5 f[lles], plus les planches. Imp. de Richomme, à Paris.—A Paris, chez L. Janet. Prix. . . . . 6—0

85. ETAT MILITAIRE *pour* 1820, contenant le ministère de la guerre; l'état-major-général de l'armée, les états-majors de place, etc., etc. In-24 de 4 feuilles et demie. Imp. de P. Didot aîné, à Paris.—A Paris, chez L. Janet, et chez Cordier. Prix. . . . . 1—0

86. L'HISTORIEN *du second âge*, ou *Choix d'anecdotes propres à former le cœur et l'esprit des jeunes gens*. Par L. M. G. Deux vol. in-12, ensemble de 25 f[lles] deux tiers, plus les titres gravés et figures. Imp. de Cosson, à Paris.—A Paris, chez Guillaume et compagnie. Prix . . . 6—0

87. LA MORALE *enseignée par l'exemple*, ou *Choix d'anecdotes morales, instructives et amusantes, propres à former le cœur et l'esprit des jeunes gens*; extraites de l'*Historien du second âge*. In-12 de 12 f[lles] onze douzièmes, plus les titres gravés et figures. Imp. de Cosson, à Paris.—A Paris, chez Guillaume et compagnie. Prix . . . . 3—0

Ce n'est pas un extrait de l'*Historien du second âge*, c'en est le premier vol. tout entier.

88. RÉCRÉATIONS HISTORIQUES, ou *Choix d'anecdotes morales, instructives et amusantes, propres à former le cœur et l'esprit des jeunes gens*; extraites de l'*Historien du second âge*. In-12 de 12 f[lles] un tiers. Imp. de Cosson, à Paris.—A Paris, chez Guillaume et C[e]. Prix 3—0

Ce n'est pas un extrait de l'*Historien du second âge*, c'en est le tome second.

89. DISCOURS *sur l'étude philosophique des langues*, lu à l'Académie française, dans la séance privée du premier mardi de décembre 1819. Par M. le comte de Volney. In-8° de 3 feuilles. Imprimerie de Baudouin, à Paris.—A Paris, chez Baudouin. Prix . . . . 0—50

90. LES ÉTRENNES *à contresens*, vaudeville en un acte. Par MM. Merle, Brazier et Lafortelle; représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 30 décembre 1819. In-8° de 2 f[lles]. Imp. de Boucher, à Paris.—A Paris, chez Quoi. Prix . . . . 0—75

La première représentation est remise au 1er janvier.

91. LE MARQUIS *de Pomenars*, comédie en un acte et en prose. Par M[me] Sophie Gay, représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens ordinaires du roi, sur le premier Théâtre-Français, le samedi 18 décembre 1819. In-8° de 3 f[lles] et demie. Imp. de Fain, à Paris.—A Paris, chez Ladvocat. Prix . . . . 1—25

92. PHOCION, tragédie en cinq actes et en vers. Par J. C. Royou; représentée sur le Théâtre-Français, par les comédiens ordinaires du roi, le 16 juillet 1817. In-8° de 4 f[lles] trois quarts. Imprim. de le Normant, à

Paris. — A Paris, chez le Normant, chez Barba, chez Petit, chez Ladvocat, chez Delaunay. Prix . . . . 2—50

93. NOTICES HISTORIQUES, *critiques et bibliographiques sur plusieurs livres de jurisprudence française, remarquables par leur antiquité ou leur originalité*, pour faire suite à la *bibliothèque choisie des livres de droit*. Par M. Dupin, docteur en droit et avocat à la cour royale de Paris. In-8° de 6 f^lles. Impr. de Lottin de Saint-Germain, à Paris.—A Paris, chez B. Warée oncle.

94. A MESSIEURS *Hardouin, Lafayette, Benjamin Constant, Picot-Désormeaux, députés de la Sarthe*. In-8° d'un quart de f^lle. Imp. de Renaudin, au Mans.

Signé : Goyet, et suivi des ordonnances du 9 mars 1815 et du 5 septembre 1816.

95. LES SOUSSIGNÉS *habitans de Valence (Drôme) à MM. les membres de la chambre des députés*. In-8° d'un quart de feuille. Imp. de Marc Aurel, à Valence.

Pétition pour le maintien de la loi des élections.

96. SALON *de* 1819; *Recueil de morceaux choisis parmi les ouvrages de peinture et de sculpture exposés au Louvre le* 25 *août* 1819 *et autres nouvelles productions de l'art*, gravés au trait, avec l'*Explication* des sujets, et *Quelques observations* sur le mérite de leur exécution. Par C. P. Landon. Quatrième livraison. In-8° d'une feuille, plus onze planches, dont une double. Impr. royale, à Paris. — A Paris, au Bureau des *Annales du Musée*, quai Conti, n. 15.

Il y aura deux volumes; chaque volume aura six livraisons : chaque livraison, 12 planches. Le prix de chaque livr. est de . . . . 2—50

97. MÉMOIRES *sur l'expédition de Quiberon*, précédés d'une *Notice* sur l'émigration de 1791, et sur les trois campagnes des années 1792, 1793, 1794. Par Louis-Gabriel de Villeneuve-Laroche-Barnaud, chef de bataillon, etc., un des prisonniers échappés au massacre de Quiberon, avec une carte et un plan de la baie de Quiberon. In-8° de 15 f^lles trois huitième. Imp. de le Normant, à Paris.—A Paris, chez le Normant. Prix. . . . . 3—50

N'a ni carte, ni plan, et ne contient que la première partie.

98. HISTOIRE *de la guerre entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Angleterre pendant les années* 1812, 13, 14 *et* 15. Par H. M. Brackenridge, citoyen américain; traduite sur la seconde édition, par A. de Dalmas, avec une carte du théâtre de la guerre. Deux volumes in-8°, ensemble de 39 f^lles trois quarts. Imp. de Patris, à Paris. — A Paris, chez Corbet. Prix . . . . 10—0

99. DU POUVOIR *municipal, de sa nature, de ses attributions et de ses rapports avec l'autorité judiciaire*. In-8° de 6 feuilles et demie. Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez Théophile Barrois père, rue Hautefeuille. Prix. . . . . 1—50

Cette dissertation ajoutée à la cinquième édition du traité *De la compétence des juges de paix*, a été imprimée séparément afin que ceux qui ont les quatre premières puissent se les procurer.

100. ALMANACH *du commerce de Paris, des départemens de la France, et des principales villes du monde*. Par Delatyna; continué et mis dans un meilleur ordre par S. Bottin; contenant, pour Paris seulement, 50,000 adresses. XXIIIe année. 1820. In-8° de 81 f^lles. Imp. de Smith, à Paris. — A Paris, au bureau de l'*Almanach du commerce*, rue J. J. Rousseau, n. 20. Prix. . . . . 12—0

101. ARCHIVES *de la littérature et des arts*. (Prospectus). In-8° d'une demi-f^lle. Imp. de Egron, à Paris.

Paraîtra par livraison de 3 feuilles. Neuf livraisons formeront un vol. qui paraîtra en trois mois, et coûtera pour Paris 10 fr.—Six mois 19 fr.—Un an 37 fr.

Le port franc est par trimestre de 1 fr. 50 c.

On souscrit à Paris, rue du Hasard-Richelieu, n. 15; et chez Egron.

102. BIBLIOTHÈQUE *historique*, ou *Recueil de matériaux pour servir à l'histoire du tems;* ouvrage destiné à constater par des documens historiques l'état politique de l'Europe, et particulièrement celui de la France. XIIe volume, Ier cahier. In-8° de 4 feuilles. Imp. de Patris, à Paris.

Les cahiers sont de 4 feuilles. Six cahiers composent un volume.

Le prix est, pour Paris, de 9 fr. — Pour deux vol. 17 fr. — Pour quatre 32 fr.

On s'abonne au Bureau de la *Bibliothèque historique*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 83.

103. BIBLIOTHÈQUE *médicale*, ou *Recueil périodique d'extraits des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie.* Par une Société de médecins. XVIe année, n° CXCVII, tome LXVI; et *Bulletin de l'Athénée de médecine de Paris*, cahier de décembre 1819. In-8° de 9 feuilles. Imp. de Cellot, à Paris

Il paraît par mois un cahier de 9 feuilles. Trois cahiers forment un volume.

L'abonnement annuel est, pour Paris, de 25 fr. — Pour les départemens, 30 fr.

A Paris, chez Gabon et chez Méquignon-Marvis.

104. LA BIBLIOTHÈQUE *royaliste*, faisant suite au *Correspondant*, ou *Recueil de matériaux pour servir à l'histoire de la restauration de la maison de Bourbon en* 1814, 1815, etc., en cinq parties : 1° *Doctrines religieuses et politiques;* 2° *Esprit de l'administration;* 3° *Esprit des libéraux;* 4° *Esprit des journaux;* 5° *Mélanges.* Par MM. ***, Sarran, Saint-Prosper et autres écrivains. Dix-huitième livraison. (Tome IV). In-8° de 10 f^{lles} et demie. Imprim. de Everat, à Paris. — A Paris, chez Everat, et chez le Normant.

La dix-neuvième livraison commencera le cinquième vol., et paraîtra le 10 janvier. L'abonnement à trois livraisons, formant 480 pages au moins, 10 fr.

105. LE CONSERVATEUR. Soixante-cinquième livraison (fin du tome V). In-8° de 3 f^{lles}. Imp. de le Normant, à Paris.

Chaque numéro est composé de 3 feuilles. Treize numéros forment un vol. et sont livrés dans l'espace de trois mois. L'abonnement pour trois mois est de 14 fr.—Pour six mois 27 fr.—Pour quatre 50 fr.

On souscrit à Paris, chez le Normant fils, rue de Seine, n. 8.

106. HERMÈS *classique*, *journal philologique*; principalement consacré à l'explication claire et méthodique de la valeur des mots, en latin, en grec et en français; à l'examen et à la discussion des différentes leçons admises dans le texte des auteurs anciens; à l'interprétation des passages difficiles des auteurs classiques, et contenant en même tems une annnonce et une Notice des livres nouveaux relatifs aux langues anciennes, et à la philologie en général; rédigé par F. G. Pottier. (Novembre 1819). N° II. In-8° de 6 feuilles. Impr. de Egron, à Paris.

Le premier numéro était d'abord intitulé pour *novembre;* de nouvelles couvertures portent *Octobre.* Il paraît par mois un numéro de 5 à 6 feuilles.

L'abonnement pour un an est de 30 fr. — Pour six mois, 15 fr.

A Paris, chez l'Auteur, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 35; chez A. Bertrand, chez A. Egron, chez E. Gide fils, chez Tilliard frères.

107. JOURNAL *des dames et des modes.* XXIIIe année. N° 71 : 25 décembre 1819. In-8° d'une demi-f^{lle}, plus une pl. Imp. de Nicolas-Vaucluse, à Paris.—A Paris, chez Lamésangère, boulevart Montmartre, n. 1.

Ce journal paraît les 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois. Chaque numéro a une gravure; le numéro du 15 en a deux. Prix pour un an 36 fr.—Pour six mois 18 fr.—Pour trois mois 9 fr. Pour l'étranger, le prix augmente par trimestre de 1 fr. 50 cent.

108. JOURNAL GÉNÉRAL *de la littérature étrangère.* XIXe année : octobre 1818. Dixième cahier. In-8° de 2 f^{lles}. Imp. de d'Hautel, à Paris.

Il paraît par mois un cahier de 2 feuilles. Prix de l'abonnement annuel, 15 fr.

A Paris, chez Treuttel et Würtz.

109. Lycée *français*, ou *Mélanges de littérature et de critique*. Par une Société de gens de lettres N° IX du tome II. In-8° de 3 f^lles^. Imp. de Denugon, à Paris.

Neuf cahiers forment un vol. qui coûte par souscription 10 fr.

Rue du Pôt-de-Fer, n. 14; chez Bechet, chez Delaunay.

110 Mémorial *universel de l'industrie française, des sciences et des arts*. IIe livraison. In-8° de 3 feuilles et demie. Imprim. de Mme Jeunehomme-Cremière, à Paris.

Parait à des époques indéterminées : douze livraisons forment un volume.
La souscription pour un volume est de 13 fr — Pour deux, 25 fr. — Pour quatre, 48 fr.

On souscrit rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 5.

111. Le mercure *royal*. Ire section de l'académie des ignorans. Tome Ier, VIe livr. In-8° de 3 feuilles et demie. Imp. de Boucher, à Paris.

Parait par cahier à des époques indéterminées. L'abonnement à deux vol. est de 17 fr. 50 cent. —Pour quatre, 33 fr.

On s'abonne rue Saint-Honoué, n. 290.

112. La minerve *française*. XCIXe livr. In-8° de 3 feuilles. Imp. de Fain, à Paris.

Prix pour treize livraisons, qui paraissent à des époques indéterminées et forment un volume 14 fr.—Pour 25 numéros ou six mois 27 fr.—Pour cinquante-deux numéros ou un an, formant quatre vol. 50 fr.

Au Bureau, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 18.

LIVRE EN GREC MODERNE.

113. ΣΤΟΧΑΣΜΟΙ ΤΟΥ ΚΡΙΤΩΝΟΣ (*Remarques de Criton*). In-8° d'une feuille un quart. Imp. de F. Didot, à Paris.

Sur les écoles d'Andrinople.

LIVRE LATIN.

114. Processionnal *à l'usage des églises du diocèse de Chartres suivant le nouveau Bréviaire*. In-8° de 30 f^lles^. Imp. de Labatte, à Chartres. — A Chartres, chez Labatte père et chez Labatte fils.

LIVRE FRANÇAIS-ANGLAIS.

115. Grammaire *anglaise simplifiée et réduite à vingt-une leçons, dont chacune contient des règles très-claires et très-précises, et un thême assez étendu pour en faire l'application*. Par Vergani, revue, corrigée et considérablement augmentée par Hamonière. Sixième édition (1820). In-12 de 13 feuilles. Imp. de Smith, à Paris.—A Paris, chez Théophile Barrois fils, libraire pour les langues étrangères et vivantes, quai Voltaire, porte cochère n. 11. Prix . . . . 2—50

GRAVURES (1820.)

1. *Carte des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale*, comprenant aussi les territoires à l'Ouest du Mississipi jusqu'au grand Océan, le Canada et une partie de la Nouvelle-Espagne. Dressée par A. R. Fremin, élève de M. Poirson. Une feuille grand-aigle coloriée. Prix . . . . 6—0

A Paris, chez l'Auteur, rue des Fossés-Saint-Jacques, n. 34; chez Charles Piquet, chez Simonneau, chez Goujon, chez Dezauche, chez Delamarche, chez Aimé André, libraire; et chez Vilquin.

Nota. Cette carte a été tracée d'après les voyages des capitaines Lewis et Clarke, et la carte de M. le baron de Humboldt. Les limites ont été tracées d'après la carte de Mellish, publiée à Philadelphie en 1816.

2. *Cyprès de Waterloo*, lith. par Quériau. — A Paris, chez Quériau, boulevard Saint-Martin, n. 14.

3. *P. M. Michelot, sociétaire du Théâtre-Français*; lit. par Singry. — A Paris, chez Langlumé, rue de l'Abbaye, n. 4.

4. *Le bon Esprit*, caric. lith. noire par Motte. — A Paris, chez ...

5. *Monumens français inédits*; 25e livraison. — A Paris, chez Villemin, rue Babille, n. 6.

6. *Etudes de chevaux*, lith. sous la direction de M. C. Vernet; 1re livraison. — A Paris, chez Engelmann, rue Louis-le-Grand.

7. *Tracé de Longwood, dans l'île de Sainte-Hélène.* — A Paris, chez Darmet, rue du Bac, n. 53.

8. *L'Indiscret, jeu de société.* — *Les Devises*, id. — Six écrans: *La Psyché, Gustave-Wasa, les Capucins, Edouard d'Ecosse, une Ferme, le Songe.* — A Paris, chez Giroust, rue du Coq.

SOUS PRESSE,

Pour paraître le 25 janvier chez H. Nicolle, rue de Seine, n. 12.

La France telle qu'elle est, et non la France de lady Morgan; par William Playfair. Traduit de l'anglais par le traducteur de *la France*. Deux volumes in-8o.

Pour paraître chez Tourneux, libraire-commissionnaire, rue Gît-le-Cœur, n. 4.

Beautés de l'histoire de Paris, ou *Précis de ce qu'il y a de plus intéressant dans les annales de cette superbe capitale, l'origine de ses monumens, des particularités sur plusieurs de ses rues*, etc. Un volume in-12, orné de 8 figures. Prix 4 fr.

Pour paraître le 15 janvier, chez l'éditeur, rur Neuve-de-Seine, n. 85: Louis Janet et Delaunay.

Les Héros comiques, nouvelles adressées aux Dames par Mlle Virginie de Senancour. Deux volumes in-12. Prix 5 fr.

MUTATION DE FONDS.

M. Ledoux, libraire, rue Guénégaud, n. 9, vient d'acquérir de M. Lefèvre l'édition entière des *Œuvres choisies du chancelier d'Aguesseau*, formant six gros volumes in-8o. Prix 36 fr.

VARIÉTÉS.

Le 20 décembre 1819, a paru le premier numéro du *Journal du commerce politique et littéraire, feuille du soir.* Ce journal paraîtra tous les jours, excepté le dimanche. Le prix de l'abonnement, pour trois mois, est de 18 fr. Pour six mois, 32 fr. Pour un an, 60 fr.

On s'abonne rue Feydeau, n. 1.

☞ Le treizième numéro d'un nouveau journal (*l'Aristarque français, journal du soir*) a paru le 27 décembre. On s'abonne rue des Grands-Augustins, n. 26. Les prix sont: Pour trois mois, 18 fr.; pour six, 34; pour l'année, 66 fr.

☞ M. Panckoucke a fait distribuer dans la librairie l'avis ci-joint.

« J'offre de payer dix-huit francs chaque tome premier du *Dictionnaire* » *des sciences médicales*, et douze francs chaque tome second.

» Paris, ce 30 décembre 1819. PANCKOUCKE.

» La *Biographie du Dictionnaire des sciences médicales* est sous presse; » la première partie du tome premier paraîtra en février. Le prix sera de » trois francs chaque demi-volume. »

☞ Mlle Fleuri, actrice du second Théâtre-Français, publiera incessamment un roman de sa composition.

☞ L'abbé Marsand, professeur à l'université de Padoue, annonce pour le 20 avril prochain sa nouvelle édition des poésies (*rime*) de Pétrarque. Cette édition, tirée à 450 exemplaires, tous sur papier vélin, formera deux volumes in-4o, ornés du portrait de Pétrarque, de celui de Laure, de six gravures et d'un *fac simile*. Les exemplaires seront livrés satinés; le prix, pour les souscripteurs jusqu'au 20 avril sera de 150 liv. (d'Italie). On souscrit, sans rien payer d'avance, à Paris, chez MM. Debure frères.

A MM. les rédacteurs de la Bibliographie de la France.

Messieurs,

Je vous prie de donner publicité à la note suivante, qui peut être utile aux imprimeurs de Paris et des départemens. Je me fais un plaisir, dans l'intérêt de l'art typographique, de faire connaître à mes confrères les améliorations que j'ai faites aux *balles de l'imprimerie.*

Il n'est aucun imprimeur qui n'ait éprouvé combien d'accidens sont dus à l'usage des *bois de balles.* Comme je m'adresse à des connaisseurs, il me suffira d'indiquer les inconvéniens que j'ai évités dans les nouveaux *portes-balles*, pour leur en faire apprécier les avantages, et les engager à les admettre dans leurs ateliers.

1°. Les balles nouvelles sont plus légères que les autres; elles n'appesantissent pas les bras de l'ouvrier comme les anciennes.

2°. Elles ne peuvent attaquer l'œil de la lettre, même dans les mains des ouvriers qui ont l'habitude, en touchant, de pencher leurs balles outre mesure.

3°. Elles se montent *sans cloux.* On connaît assez la fréquence des accidens que les cloux occasionnent.

4°. La laine ne peut s'échapper de la balle en aucune manière.

L'ouvrier le plus soigneux ne peut jamais être sûr de la netteté de sa *forme*, lorsque des brins de laine peuvent adhérer aux caractères pendant qu'il touche.

Enfin ces porte-balles peuvent être établis partout à bon compte, et dans les plus petites villes des départemens.

Un modèle est déposé chez M. Hy, marchand d'ustensiles d'imprimerie, rue Christine, n. 1, qui le communiquera, ou l'adressera à ceux qui désireront les faire établir eux-mêmes.

Agréez, Messieurs, etc. G. A. Crapelet.

AVIS.

Un homme de lettres d'Amsterdam s'offre pour correspondant à MM. les propriétaire de journaux et ouvrages périodiques. Il s'engage à les tenir exactement au courant de toutes nouvelles politiques, commerciales, littéraires et autres, tant des Pays-Bas que du Nord, qui pourront les intéresser. S'adresser, franc de port, à M. Gabriel Dufour, libraire à Paris, rue de Vaugirard, n. 34.

☞ Fonds de commerce de librairie étrangère, de feu M. Warée l'aîné, à vendre, quai Malaquais, n. 15. S'adresser pour en traiter, à Mme sa veuve, à la même adresse.

☞ Un voyageur, en librairie, désire trouver une maison susceptible de l'occuper en cette qualité. Depuis dix ans, il connaît les libraires des départemens, et une partie de l'étranger. Il pourrait s'entendre avec une maison pour une place sédentaire.

Adresser les lettres chez M. Jadras, passage du Lycée, rue des Bons-Enfans, pour remettre à M. A.

☞ La société sous la raison *Ledoux et Tenré* a cessé le 31 décembre dernier. Chacun d'eux, à partir du 1er janvier 1820, a sa maison particulière.

M. Tenré reste chargé du fonds entier de la librairie de Ledoux et Tenré, de la suite de toutes les affaires et de la liquidation de la société, soit en actif, soit en passif. Il continuera la fabrication de réimpressions; et ses magasins sont transférés rue du Paon-Saint-André, n. 1.

M. Ledoux se livrera aussi à la fabrication, et s'occupe, dès à présent, de la réimpression de l'*Histoire générale des voyages par Laharpe*, en vingt-quatre volumes in-8° et un atlas; et des *Mémoires du cardinal de Retz*, en six volumes in-8°. Ses magasins sont rue Guénégaud, n. 9.

☞ MM. Marotta et Vanspandoch, successeurs de Joseph Piatti et Ce, libraires à Naples, ont l'honneur de prévenir MM. les libraires que, quoique leur maison n'ait rien de commun avec celle de Guillaume Piatti, de Florence (comme nous l'avons annoncé par l'avis inséré dans notre Journal du 13 novembre dernier, page 532, lequel avis n'était pas de M. G. Piatti); ils n'en solderont pas moins très-exactement, sur une maison de banque de Paris, MM. les libraires avec lesquels il auront eu l'avantage d'entrer en relation.

MM. Marotta et Vanspandoch invitent MM. les libraires de Paris de vouloir bien remettre leurs catalogues, leurs factures, etc. à M. Arthus Bertrand, qu'ils ont chargé de leurs commissions.

☞ On désirerait acquérir ou avoir en communication les *Réflexions* (de M. Necker) *présentées à la nation française, sur le procès intenté à Louis XVI.*

Les personnes qui pourraient procurer cet ouvrage sont priées d'en donner avis, par la voie de la poste, à M. Beuchot, rue Garencière, n. 5.

NOTES *extraites du* Code général français, (*Par M. Desenne*), *sur le Décret du* 19 *juillet* 1793 (*tome VIII, page* 488).

Sur l'article 1er.

Les auteurs dont il est question dans cet article sont ceux qui, à l'époque de la loi du 19 juillet 1793, étant encore propriétaires de leurs ouvrages, pouvaient jouir des droits accordés par cet article; et non ceux qui, étant antérieurement dessaisis de cette propriété d'une manière irrévocable, ne pouvaient ni vendre, ni faire vendre ce dont ils n'étaient plus propriétaires. — Le Normant contre Bruysset, Cass., 22 prairial an XI (*B. off. cr.*)

Cette loi s'étend aux recueils, aux compilations et aux autres ouvrages de cette nature, lorsque ces ouvrages ont exigé dans leur exécution le discernement du goût, le choix de la science, le travail de l'esprit; lorsque, en un mot, loin d'être la simple copie d'un ou de plusieurs autres ouvrages, ils ont été tout à-la-fois le produit de conceptions étrangères à l'auteur, et de conceptions qui lui ont été propres, et d'après lesquelles l'ouvrage a pris une nouvelle face et un caractère nouveau. — Leclère contre Savy, Cass., 2 décembre 1814 (*B. off. cr.*)

Les avantages accordés aux auteurs par la loi du 19 juillet 1793 ne peuvent être réclamés que par ceux qui sont véritablement auteurs, par ceux auxquels appartient la première conception d'un ouvrage, soit de littérature, soit des arts. L'action en contrefaçon ne peut donc être exercée par celui qui n'a fait que copier l'ouvrage d'autrui, encore qu'il ait déposé à la bibliothèque nationale deux exemplaires de la copie qu'il a faite. — Letourmy contre Huet-Perdoux, rejet, 5 brumaire an XIII (*Collection de M. Sirey*, tome V, 2e partie, page 63.)

Les évêques sont propriétaires de leurs instructions pastorales, et il y a contrefaçon à les imprimer sans leur autorisation. C'est à tort que l'on voudrait trouver dans l'article 5 du concordat une exception à la règle générale, parce que cet article déclare que toutes les fonctions ecclésiastiques sont gratuites. — Dame Malassis, Cass., 29 thermidor an XII (*B. off. cr.*)

Le Français qui acquiert d'un étranger le droit d'imprimer, de graver et de vendre exclusivement, en France un ouvrage littéraire ou musical, non publié en pays étranger, obtient, en se conformant à la loi du 19 juillet 1793, antérieurement à la publication de cet ouvrage en pays étranger, l'exercice exclusif de la propriété qui lui est conférée. En conséquence, il a droit à la protection et à tous les avantages que la loi accorde aux auteurs. — Dames Lahaute et Bonnemaison contre Siéber, rejet, 23 mars 1810 (*Coll. de Sirey*, tome II, 1re partie, page 16.)

Sur l'art. 2.

Ces mots : *leurs héritiers ou cessionnaires*, ne peuvent s'appliquer qu'à ceux qui, postérieurement à la présente loi, deviendraient héritiers ou

cessionnaires des auteurs dont il est question dans l'article 1er. Ainsi, le libraire à qui un auteur aurait cédé la propriété de son ouvrage avant l'émission de la loi, n'a pu conserver cette propriété pendant dix ans après le décès dudit auteur, encore qu'il ne fût mort que plusieurs années après la publication de cette loi.— Le Normant contre Bruysset, Cass., 27 prairial an XI (*B. off. cr.*) (Voyez art. 7.)

Sur l'art. 3.

Les commissaires de police et les juges de paix ont seuls qualité pour saisir les exemplaires prétendus contrefaits, et il y a lieu d'annuler la procédure et les jugemens qui auraient été basés sur le procès-verbal dressé par tout autre.— Bidault contre veuve Louvet, Cass., 9 messidor an XIII (*B. off. cr.*)

En matière de contrefaçon, un procès-verbal qui n'est pas vicié de nullité légale, mais qui est fait de manière à n'inspirer aucune confiance, peut, pour cela seul, être écarté. — Buisson contre Joly, rejet, 5 floréal an XIII.

Sur l'art. 4.

La contrefaçon d'un ouvrage, lorsque la propriété n'est pas contestée, donne ouverture *de plano* à une action correctionnelle. Les arrêts du conseil du 30 août 1777 et 13 juillet 1778 ont qualifié les contrefaçons de délits susceptibles même de poursuite criminelle, et ces lois n'ont pas été abrogées, mais seulement modifiées, par celles des 19 juillet 1793 et 25 prairial an III.— Le ministère public contre veuve Louvet, rejet, 27 ventôse an IX.— Annulation d'une ordonnance du directeur du jury de Metz contre Behmer, 21 prairial an XI (*B. off. cr.*)

Le ministère public n'a pas besoin de l'intervention ou du concours de la partie civile ou privée, soit pour la poursuite d'un délit de contrefaçon, soit pour la réquisition des peines prononcées par la loi; il peut donc exercer son action, sans qu'il soit nécessaire qu'il y ait plainte de la part de l'agent civil du gouvernement, dans le cas où il s'agit de la contrefaçon d'une propriété littéraire de l'Etat.— Bossange, Masson et Besson contre Moutardier et Leclère.— Cass., 7 prairial an XI (*B off. cr.*)

Ces mots : *véritable propriétaire*, mis en opposition avec celui de *contrefacteur* ne permettent pas de restreindre les dispositions de la loi au seul propriétaire du fonds d'un ouvrage : elles doivent s'étendre à tous ceux qui en sont cessionnaires en tout ou en partie; ceux-ci peuvent donc aussi, comme partie civile, poursuivre les contrefacteurs.— Même arrêt.

Il n'est pas nécessaire que l'ouvrage ait été imprimé, ou même qu'il ait été vendu des exemplaires, pour qu'il y ait eu contrefaçon : il suffit que quelques-unes des feuilles de l'ouvrage aient été imprimées et saisies.— Giguet et Michaud contre Clémendot, rejet, 2 juillet 1807 (*Coll. de Sirey*, Tome VII, 1re partie, page 465.)

Les coopérateurs de la contrefaçon peuvent être impliqués dans les poursuites correctionnelles, encore qu'ils ne soient pas personnellement dénoncés.— Même arrêt.

Il y a contrefaçon, dans le sens de la loi du 19 juillet 1793, lorsque, sans la permission du propriétaire ou de son cessionnaire, un ouvrage est réimprimé sous le même titre que l'édition originale, encore que la réimpression porte cette addition : *Nouvelle édition*, *augmentée ;* que, dans le fait, cette nouvelle édition contienne des changemens et additions à l'ouvrage prétendu contrefait; et que, d'ailleurs, elle soit annoncée comme faite à une autre époque, comme sortie des presses d'un autre imprimeur, comme mise en vente chez un autre libraire. — Bossange et Ce contre Moutardier et Leclère, Cass., 28 floréal an XII (*B. off. cr.*)

Les peines portées par cette loi sont applicables même à la contrefaçon d'un ouvrage dont l'auteur est mort avant 1793.—Ve Buffon contre Behmer, Cass., 29 thermidor an XI.

Elles doivent être prononcées contre un libraire qui, ayant contrefait cet ouvrage en pays étranger, le débite dans une ville de France où il est venu s'établir; encore même qu'il eût été forcé de s'y établir par l'effet d'ordres irrésistibles d'autorités françaises. — Même arrêt.

La présente loi ne peut être applicable qu'aux ouvrages faits par un Français, contrefaits par un autre Français, et non à des ouvrages publiés par un auteur non Français en pays étranger. En conséquence, celui qui réimprime ou grave ces ouvrages en France, ne peut être poursuivi comme contrefacteur. — Pleyel contre Sieber, rejet, 17 nivôse an XIII (*Coll. de de M. Sirey*, tome V, page 232.)

Le cessionnaire d'un auteur, par acte sous seing privé, enregistré seulement après la saisie des exemplaires contrefaits, a qualité pour poursuivre le contrefacteur. Il l'a de même quoiqu'il n'ait pas, avant la saisie, déposé à la Bibliothèque deux exemplaires de la véritable édition. — Dame Malassis, Cass., 29 thermidor an XII.

Cet article n'autorise point les tribunaux à procéder eux-mêmes à l'estimation de l'ouvrage qu'ils déclarent contrefait. — Maria Williams contre Colignon, Cass., 6 nivôse an XIII (*B. off. cr.*)

Il n'y a pas ouverture à cassation contre un arrêt qui décide que c'est le prix annoncé pour le public, plutôt que le prix marchand, qui doit servir de base à l'indemnité que la loi assure contre tout débitant d'ouvrages contrefaits. — Vahlen, rejet, 29 frimaire an XIV.

Sur l'art. 5.

Il est dans le texte comme dans l'esprit de la loi, que le véritable propriétaire à indemniser par le contrefacteur, est le propriétaire de l'édition originale; c'est-à-dire l'éditeur, puisque dans le délit de contrefaçon, il n'y a que l'éditeur dont les intérêts soient lésés par la contrefaçon de l'édition originale, et que la peine prononcée par la loi contre le contrefacteur est l'indemnité due à l'éditeur, qui souffre seul de cette contrefaçon. — Bossange, etc. contre Moutardier et Leclère, 7 prairial an XI.

La simple insertion, dans un catalogue de librairie, de l'annonce d'une édition contrefaite, ne suffit pas pour constituer le libraire débitant dans le sens de la loi. — Guillaume contre Stapleaux, rejet, 2 décembre 1808 (*Coll. de Sirey*, tome X, 1re partie, 253.)

Si à la circonstance de l'insertion au catalogue, se joint cette autre circonstance, que l'ouvrage était exposé dans la boutique du libraire, il y a débit, dans le sens de la loi. — Même arrêt.

Le fait de vente d'un exemplaire contrefait ne constituerait pas débitant, s'il était prouvé que le vendeur en eût fait l'acquisition pour le revendre, à l'instigation du saisissant lui-même, et pour lui rendre un bon office. — Même arrêt.

La réunion d'un pays à la France a produit cet effet, qu'un libraire du pays réuni, en possession de vendre l'édition contrefaite d'un ouvrage français, ne peut plus continuer son débit sans encourir les peines portées par la loi. — Vahlen, rejet, 29 frimaire an XIV.

Sur l'art. 6.

Les sculpteurs ne sont point soumis à déposer deux exemplaires de leurs ouvrages à la Bibliothèque. — Gabrielle Robin contre Romagnesi.

Sur l'art. 7.

Le bénéfice de cet article n'étant pas rendu commun aux cessionnaires, les droits des cessionnaires antérieurs à la loi de 1793 doivent être réglés tant par les lois anciennes que par leurs titres individuels, et non par la loi de 1793. — Le Normant contre Bruysset, Cass (Voyez art. 1er et 2.)

ÉTAT *des Ventes de livres qui auront lieu du* 3 *au* 8 *janvier*.

RUE DAUPHINE, N. 20. Le 3, commencement de la vente de la bibliothèque de M. Courtois, qui durera jusques et compris le 12 février. *Catalogue:* M. Merlin (V. n° 3761 de 1819).

BEUCHOT. PILLET AINÉ.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AÎNÉ, RUE CHRISTINE, N° 5.